

## CONCEPTION DURABLE

Le programme de conception durable des produits Brand-Rex garantit la prise en compte du développement durable des innovations et des produits lors du processus de conception et de mise au point des nouveaux produits. En outre, ce programme passe régulièrement en revue les produits existants afin de rechercher les moyens d'améliorer encore leur viabilité future.



### **Zone Cable 10GPlus**

L'adoption d'une démarche éco-conceptuelle a permis de réduire de 25 % l'empreinte carbone du Zone Cables par rapport aux câblages conventionnels utilisés dans les Datacentres. Les dimensions du *Zone Cable* sont considérablement réduites, ce qui présente un intérêt particulier pour le marché des Datacentres, dans lesquels l'amélioration de la circulation de l'air autour du câblage et des baies de brassage accentue le refroidissement et diminue la consommation d'énergie.

### **Câbles optiques**

Les avancées technologiques réalisées dans les procédés et des matériaux de fabrication nous ont permis de concevoir une nouvelle génération de câbles optiques et de parvenir à une réduction de 21 % de notre empreinte carbone.

Certaines modifications telles que la suppression du ruban d'aluminium non indispensable autour de certains câbles ont non seulement contribué à réduire l'impact environnemental, mais aussi répondu aux attentes de nos clients grâce à une plus grande flexibilité de nos câbles.

### **Conditionnement des produits**

L'introduction de carton non blanchi et le remplacement d'un encart en plastique par une solution alternative à base de pâte à papier recyclée nous permet désormais de proposer des boîtes de câbles entièrement recyclables, tout en réduisant notre empreinte carbone de 13 %. Les dimensions des emballages ont également été optimisées afin de réduire les coûts de transport et, par conséquent, les émissions.

### **Optimisation des tourets**

En abaissant de 18 à 16 pouces le diamètre de nos tourets de câble, nous avons doublé le nombre d'unités transportables sur une palette. Cette modification permet d'augmenter le nombre de produits par expédition et de réduire le nombre de transports par camion, ainsi que les émissions de carbone liées au transport.